

Communiqué de presse

Nicox : Point financier sur le premier trimestre 2024 et résultats financiers de l'année 2023

- **Chiffre d'affaires du Groupe de €4,4 millions (net¹ de €3,9 millions) pour le premier trimestre 2024**
- **Trésorerie du Groupe au 31 mars 2024 s'élevant à €9,1 millions et horizon de trésorerie à novembre 2024**

22 avril 2024 – diffusion à 07h30
Sophia Antipolis, France

Nicox SA (Euronext Growth Paris : FR0013018124, ALCOX, éligible PEA-PME), société internationale spécialisée en ophtalmologie, annonce aujourd'hui le chiffre d'affaires et la trésorerie de Nicox et de ses filiales (le « Groupe Nicox ») pour le premier trimestre 2024 ainsi que les résultats financiers de Nicox SA (la « Société ») pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 tels qu'arrêtés par le Conseil d'administration le 19 avril 2024 et fait un point sur les étapes clés à venir. Comme annoncé précédemment, la Société ne présente plus de comptes consolidés selon les normes IFRS et les chiffres divulgués pour le Groupe sont communiqués à titre d'information. La Société annonce aussi que Gavin Spencer, Directeur Général de Nicox, a rejoint le Conseil d'Administration.

« *Nicox a bien progressé en 2023 alors que les premiers résultats de l'étude de phase 3 Denali sont attendus au deuxième semestre 2025. Depuis, nous avons mis en œuvre la réduction des coûts précédemment communiquée, pour nous concentrer sur l'étude Denali. Nous avons également signé un nouveau contrat de licence pour NCX 470 avec Kowa au Japon et finalisé la signature de notre avenant de restructuration de la dette avec BlackRock,* » a déclaré **Gavin Spencer, Directeur Général de Nicox**. « *Nous nous concentrons sur le développement du NCX 470 et sur l'avancement de l'étude Denali qui devrait confirmer le profil du NCX 470 dans le glaucome et ouvrir d'autres options stratégiques et des voies de commercialisation au-delà de nos partenariats existants. Notre horizon de trésorerie a été prolongé jusqu'en novembre 2024 et nous continuons d'examiner toutes les options de financement supplémentaires, incluant des discussions sur le développement d'affaires qui pourraient fournir des capitaux non dilutifs parallèlement à la planification de la levée de fonds sur les marchés boursiers.* »

« *Nous sommes très heureux d'accueillir Gavin Spencer, notre nouveau CEO, en tant que membre du Conseil d'administration de Nicox. Gavin apportera une expertise précieuse en tant que membre du Conseil, sur la base de sa vaste expérience couvrant tous les aspects de l'industrie des biotechnologies et de sa connaissance approfondie des activités de Nicox.* » a déclaré **Jean-Francois Labbé, Président du Conseil d'administration de Nicox**.

Chiffre d'affaires, trésorerie et dette financière pour le premier trimestre 2024 pour le Groupe Nicox

- Chiffre d'affaires de €4,4 millions (€3,9 millions net¹, incluant €3,0 millions d'un paiement de licence) au premier trimestre 2024, contre €1,3 millions (€0,8 million net¹, entièrement composé de redevances nettes) pour le premier trimestre 2023 ;
- Trésorerie de €9,1 millions au 31 mars 2024 contre €11,9 millions au 31 décembre 2023 ;
- Au 31 mars 2024, la dette financière du Groupe Nicox (souscrite par Nicox SA) s'élevait à €20,6 millions dont €19,4 millions de dette en cours auprès de Kreos Capital (une filiale de BlackRock) et €1,2 million de prêts garantis par l'Etat dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

¹ Le chiffre d'affaires net provient du chiffre d'affaires issu de collaborations moins les paiements de redevances.
www.nicox.com

Dans le cadre de la restructuration de la dette annoncée le 28 février 2024, la Société est tenue de lever au moins €3 millions en fonds propres d'ici le 30 septembre 2024 afin de prolonger la période où uniquement les intérêts sont dus, ce qui augmenterait l'horizon de trésorerie jusqu'au premier trimestre 2025. L'Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra sur seconde convocation le 6 mai prochain pour approuver les résolutions relatives à ce financement.

La Société poursuit par ailleurs des discussions en vue de conclure des accords générateurs de revenus, notamment la vente ou la licence de certains actifs. Elle étudie également plusieurs autres options stratégiques visant à étendre son horizon de trésorerie. La Société évalue toutes les options de financement et retiendra la plus appropriée le moment venu.

Événements postérieurs au première trimestre 2024

- Le Conseil d'Administration de Nicox a coopté le Dr Gavin Spencer, Directeur Général de Nicox, en qualité d'administrateur à compter du 8 avril 2024. Cette cooptation sera soumise au vote de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2023.
- L'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a recommandé la Dénomination Commune Internationale (DCI) *bimatoprost grénod* pour le NCX 470.
- Le brevet américain 8,058,467 pour VYZULTA® (solution ophtalmique de latanoprostène bunod), à 0,024 %, a été prolongé jusqu'en 2029 en vertu du Drug Price Competition and Patent Term Restoration Act de 1984 (également connu sous le nom de « Hatch-Waxman Act »). VYZULTA est commercialisé par Bausch + Lomb dans plus de 15 pays et territoires, notamment aux Etats-Unis, et est également approuvé dans un certain nombre d'autres pays. VYZULTA est indiqué pour la réduction de la PIO chez les patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire.
- L'avenant entre Nicox et BlackRock portant sur la restructuration de la dette qui avait fait l'objet d'un accord de principe le 28 février 2024 a été signé.
- Les présentations des posters initialement prévues lors du prochain congrès annuel 2024 de l'association pour la recherche en vision et en ophtalmologie (ARVO) ne seront pas présentées pour des raisons logistiques.

Prochaines étapes clés

- **Approbation et lancement commercial de ZERVIATE en Chine par le partenaire de Nicox, Ocumension Therapeutics**, attendus en 2024.
- **Etude clinique de phase 3b Whistler, initiée en décembre 2023, visant à évaluer le mécanisme d'action double (oxyde nitrique et analogue de prostaglandine) du bimatoprost grénod (NCX 470) dans la réduction de la PIO** : les résultats sont actuellement attendus au premier trimestre 2025.
- **Etude clinique de phase 3 Denali d'évaluation du bimatoprost grénod (NCX 470) chez les patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire** : Randomisation de plus de 80% et obtention des principaux résultats de l'étude Denali attendue au deuxième semestre 2025 sur la base du taux actuel de recrutement des patients.

La réalisation et le succès des activités liées au NCX 470 dépendent de l'extension de l'horizon de trésorerie de la Société.

Chiffre d'affaires et trésorerie pour l'année 2023 pour le Groupe Nicox

- Chiffres d'affaires de €6,7 millions (€4,2 millions net¹) au 31 décembre 2023, contre €5,2 millions (€3,3 millions net¹) au 31 décembre 2022. Les chiffres d'affaires 2023 et 2022 sont entièrement constitués de redevances nettes.

- Trésorerie de €11,9 millions au 31 décembre 2023 contre €27,7 millions au 31 décembre 2022

Résultats financiers de l'année 2023 pour Nicox SA

Le chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année 2023 s'est élevé à €6,9 millions et est composé de redevances et de refacturations diverses aux filiales contre €5,5 millions (même composition) pour l'année 2022.

Les charges d'exploitation de l'année 2023 s'élèvent à €24,2 millions contre €24,8 millions pour l'année 2022.

La perte nette de Nicox SA sur l'ensemble de l'année 2023 s'est élevée à €20,9 millions, comparée à €31,3 millions pour l'ensemble de l'année 2022. La différence correspond essentiellement à la variation de la provision pour dépréciation des titres de sa filiale américaine.

Au 31 décembre 2023, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de €11,3 millions contre €27,1 millions au 31 décembre 2022. La Société est financée au moins jusqu'en novembre 2024, en se concentrant exclusivement sur le développement du NCX 470.

Au 31 décembre 2023, la dette financière de Nicox SA s'élevait à €20,9 millions dont €19,6 millions de dette en cours auprès de Kreos Capital (une filiale de BlackRock) dont €0,1 million d'intérêts courus et €1,3 million de prêts garantis par l'Etat dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les procédures d'audit sur les comptes annuels statutaires 2023 ont été effectuées, le rapport de certification est en cours d'émission. Les autres chiffres de ce communiqué de presse ne sont pas audités.

A propos de Nicox

Nicox SA est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. Le principal programme en développement clinique de Nicox est le bimatoprost grénod (NCX 470), un nouveau collyre bimatoprost donneur d'oxyde nitrique, pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire. Nicox génère des revenus provenant de VYZULTA®, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, dans le glaucome, et de ZERVIATE® dans la conjonctivite allergique. ZERVIATE est licencié dans plusieurs territoires, notamment à Harrow, Inc. pour les Etats-Unis et à Ocumension Therapeutics pour les marchés chinois et dans la majorité des pays d'Asie du Sud-Est.

Nicox dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Growth Paris (Mnémo : ALCOX) et fait partie de l'indice CAC Healthcare.

Pour plus d'informations www.nicox.com

Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co
H.C. Wainwright & Co

Eric Yoo
Yi Chen

Paris, France
New York, Etats-Unis



Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.

Contacts

Nicox
Gavin Spencer
Chief Executive Officer
+33 (0)4 97 24 53 00
communications@nicox.com

Media / Investisseurs
Sophie Baumont
Cohesion Bureau
+33 6 27 74 74 49
sophie.baumont@cohesionbureau.com

Avertissement

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox sont exposés à la section 2.7 du Rapport Annuel 2022 et à la section 4 du Rapport semestriel financier et d'activité au 30 juin 2023 qui sont disponibles sur le site de Nicox (www.nicox.com).

Enfin, le présent communiqué peut être rédigé en langue français et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.

Nicox S.A.

Sundesk Sophia Antipolis, Bâtiment C, Emerald Square, Rue Evariste Galois, 06410 Biot, France
T +33 (0)4 97 24 53 00

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31-déc-23	31-déc-22
Production vendue de services	257	212
Redevances pour concessions de brevet	6 646	5 241
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 903	5 453
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13	97
Autres produits de gestion courantes	225	-
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 141	5 550
Autres achats et charges externes	(18 406)	(18 103)
Impôts, taxes et versements assimilés	(99)	(184)
Salaires et traitements	(1 764)	(3 053)
Charges sociales	(739)	(1 177)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(21)	(13)
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions pour risques & charges	(122)	(41)
Autres charges	(2 825)	(2 241)
Perte de changes créances / dettes	(221)	-
CHARGES D'EXPLOITATION	(24 197)	(24 812)
PERTE D'EXPLOITATION	(17 056)	(19 262)
Autres intérêts et produits assimilés	1 099	1 120
Produit sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	1
Reprises sur provisions et transferts de charges	39	3
Différences positives de change	117	872
PRODUITS FINANCIERS	1 255	1 996
Dotations financières aux amortissements et provisions	(3 543)	(12 142)
Intérêts et charges assimilées	(1 580)	(1 582)
Différences négatives de change	(244)	(401)
Intérêts sur prêts	(53)	(49)
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement	(200)	(349)
CHARGES FINANCIERES	(5 621)	(14 523)
RESULTAT FINANCIER	(4 366)	(12 527)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(21 422)	(31 789)
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	63	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	63	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	63	-
Crédit impôt recherche - (Impôt sur les bénéfices)	478	504
PERTE NETTE	(20 881)	(31 285)

Bilan

(en milliers d'euros)

	31-déc-23	31-déc-22
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	24	1
Immobilisations corporelles	26	25
Immobilisations financières	1 805	4 926
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 855	4 952
Créances clients et comptes rattachés	3 424	2 623
Autres créances ⁽¹⁾	34 324	37 844
Disponibilités	11 259	27 080
Charges constatées d'avance	886	1 481
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	49 893	69 028
Ecarts de conversion actif	13	36
Prime de remboursement des obligations	1 218	1 827
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION	1 231	1 863
TOTAL DE L'ACTIF	52 980	75 843
PASSIF		
Capital social	50 170	50 100
Primes d'émission	529 478	529 547
Report à nouveau	(537 354)	(506 069)
Résultat de l'exercice	(20 881)	(31 285)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	21 413	42 293
Provisions pour risques	13	39
Provisions pour charges	700	577
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	713	616
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 895	21 259
Emprunts et dettes financières divers	4 258	4 037
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	2 499	2 537
Dettes fiscales & sociales	648	1 072
Produits constatés d'avance	1 918	2 169
TOTAL DES DETTES	30 218	31 074
Ecart de conversion Passif	635	1 860
TOTAL DU PASSIF	52 980	75 843

(1) dont 32,7 millions d'euros de créance avec la filiale Nicox Ophthalmics Inc